Chantre, M.E.
1 Am. Africa West
22

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1917

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DES

RACES HUMAINES

DU SOUDAN OCCIDENTAL

(SÉNÉGAL ET HAUT-NIGER)

PAR

M. Ernest CHANTRE

LYON

IMPRIMERIE A. REY

4, RUE GENTIL, 4

—

1918

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1917

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DES

RACES HUMAINES

DU SOUDAN OCCIDENTAL

(SÉNÉGAL ET HAUT-NIGER)

PAR

M. Ernest CHANTRE

LYON

IMPRIMERIE A. REY

4, RUE GENTIL, 4

—

1918

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES RACES HUMAINES DU SOUDAN OCCIDENTAL

(Sénégal et Haut-Niger)

Par M. Ernest CHANTRE

Les races humaines du Soudan occidental ont été bien souvent décrites, au point de vue ethnographique. Les Faidherbe, les Bérenger-Ferrand, les Galliéni, les Monteil et d'autres ont fait connaître, dans les récits de leurs expéditions du Sénégal et du Haut-Niger, leurs mœurs, leurs usages et même leurs langues. Ils ont donné des notions assez précises des caractères physiques généraux de ces populations, mais aucunes mesures anthropométriques n'en avaient été entreprises avant celles que le Dr Collomb (1), médecin de la Marine, leur a consacrées. Ce dernier a pu, grâce aux séjours prolongés qu'il a fait parmi ces populations, de 1880 à 1884, relever des observations et des mensurations anthropométriques sur 121 sujets. Ce sont : 40 Malinké (38 ♂, 8 ♀) ; 21 Bambaras (19 ♂, 2 ♀) ; 27 Sarakolé (17 ♂, 10 ♀) ; 4 Peuhls ♂ ; 10 Toucouleurs ♂ ; 4 Kassonké (3 ♂, 1 ♀) ; 15 Sourakhas (10 ♂, 8 ♀).

Les résultats des importantes recherches du Dr Collomb n'ont été publiés qu'en 1885 (2). Elles avaient fait l'objet, de la part de l'auteur, de deux communications à la Société d'Anthropologie de Lyon, accompagnées de belles et nombreuses photographies ethniques. La première partie était consacrée exclusivement à l'ethnogénie et à l'ethnographie des peuples qu'il avaient étudiés, c'est-à-dire, leurs traditions et leur histoire, puis leurs divisions en castes et tribus, leurs langues ; enfin, leurs usages relatifs à la naissance, au

(1) M. le Dr Collomb, au moment de son départ pour le Soudan, fréquentait assidument le laboratoire d'anthropologie du Muséum de Lyon.

(2) *Bull. Soc. Anthr.*, Lyon, t. IV, 1885, p. 145 et p. 207.

mariage, aux funérailles, à leurs fêtes, leurs religions, etc. La seconde partie, malheureusement trop résumée, comprend les résultats de ses observations morphologiques et de ses mensurations anthropométriques.

De nouvelles recherches méthodiques ont été exécutées sur les Soudanais occidentaux, un peu plus tard, en 1889, par MM. Deniker et Laloy. Ces deux savants ont eu la bonne fortune de pouvoir mesurer, à l'Exposition universelle de 1889, à Paris et autour de l'Exposition, 145 sujets des races les plus diverses. Ils ont trouvé, parmi elles, 48 nègres de l'Afrique occidentale ; 13 Sénégalais (Ouolofs, Sérères, Mandingues, Toucouleurs, Achantis, etc.

Mais les résultats de ces nouvelles observations n'ont été publiées qu'en 1890 (1).

Les descriptions de nos deux collègues sont accompagnées d'une bibliographie abondante que je ne crois pas devoir reproduire ici (2).

M. le Dr Verneau qui avait également étudié, en 1889, 12 Ouolofs et 2 Sérères a publié (2) en 1895 un important mémoire sur les Ouolofs, les Leybous et les Sérères, exhibés au Champ-de-Mars par M. M. Barbier.

MM. Deniker et Collignon ont mesuré, de leur côté, en 1895 à Paris, et en 1896 à Rouen, 28 Ouolofs, dont 4 femmes venant de Dakar, Cayol et Baol. Puis 8 Sérères, dont 4 femmes de Baol ; 7 Sarakolé de Bakel ; 15 Bambaras de Bamakou, 7 de Bafoulabé. Enfin, 75 Sousous de Kamara et 37 Peuhls ou Foulah de Cayor (4).

L'étude anthropologique des Soudanais occidentaux en était là, lorsqu'en 1897, j'ai eu l'occasion de mesurer à Lyon 25 Achantis exhibés par M. Gravier et que je n'ai pas publié

(1) *L'Anthropologie*, t. I, 1890, p. 257.

(2) Mais, qu'il me soit permis de constater que le travail de mon élève, le Dr Collomb, n'y est pas mentionné, alors qu'il a été certainement le premier à prendre des mesures sur ces populations.

(3) *L'Anthropologie*, t. VI, p. 510.

(4) Notes manuscrites de M. Deniker.

jusqu'à ce jour, espérant pouvoir augmenter plus tard ma série.

En 1907, durant ma mission en Tripolitaine, j'ai mesuré et photographié une cinquantaine de sujets appartenant à diverses familles du Soudan central, telles que : Kanouri, Tchadiens, Baghermi, etc., parmi lesquels se trouvaient dix Fellata ou Foulah du Sokoto.

Dans l'étude des Soudanais orientaux, auxquels j'ai consacré un des chapitres de mon ouvrage sur les peuples de l'Egypte (1), j'avais constaté déjà un certain nombre des caractères somatiques que nous retrouverons en décrivant les Soudanais occidentaux.

En mai 1914, il m'a été donné de mesurer 30 Foulah (17 hommes et 13 femmes) exhibés à Paris au Jardin d'acclimatation. Cette même bande a été étudiée également par M. Chauvet, qui a publié une note collective sur nos observations, en y ajoutant un certain nombre d'observations que je n'ai pas pu contrôler (2).

Enfin, l'utilisation de notre troupe coloniale noire, dans la guerre actuelle, ayant amené à Lyon des tirailleurs sénégalais dont un certain nombre sont soignés dans nos hôpitaux, je n'ai pas laissé échapper une si bonne occasion de mesurer des sujets dont on possède l'origine certaine.

Ces indigènes, tous adultes de 18 à 30 ans, au nombre d'une centaine, se sont prêtés de bonne grâce à nos mensurations et nous ont fourni de nombreux renseignements sur leurs races, notamment ceux d'entr'eux qui parlaient français ayant séjourné au jardin d'essai de Bamakou.

J'ai étudié, durant les années 1916 et 1917 : six Ouolofs et six Sérères, sept Malinké, dix Bambaras, quatre Sarakolé, onze Sousous, quinze Mossi, douze Foulah, neuf Toucouleurs, puis une vingtaine de Sénégalais divers.

(1) *Recherches anthropologiques en Egypte*, Lyon 1904.
(2) *Compte rendu du Congrès de l'A.F.A.S. au Havre*, août 1914.

Ouolofs.

Cette population habite la Basse-Gambie et se trouve surtout dans le pays de Cayor.

Les six Ouolofs que j'ai mesurés à Lyon ont été enrôlés à Dakar et sont très vraisemblablement natifs de la région.

TAILLE DEBOUT

Les six individus que j'ai observés de cette famille sont de haute taille.

Moyenne : 1 m. 71.
Maximum : 1 m. 76.
Minimum : 1 m. 69.

(Deniker et Collignon, vingt-quatre Ouolofs, de Dakar et Cayor : 1 m. 73[e]; D[r] Verneau, douze Ouolofs : 1 m. 71.)

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse en moyenne celui de la taille de dix unités.

Moyenne : 1 m. 83.
Maximum : 1 m. 87.
Minimum : 1 m. 73.

TÊTE

La tête est haute et longue (D. moy. ant.-post. : 195 mm. ; D. moy. transv. : 144 mm.).

Indice céphalique de l. l. :

Moyenne : 74,84.
Maximum : 89,30.
Minimum : 70,16.

(Collignon et Deniker : 75,12 ; D[r] Verneau : 75,56.)

FACE

La face est haute et large, ne s'élargissant que rarement au niveau des arcades zigomatiques (D. bizig. moy : 134 mm. ; D. ophr.-menton. moy. : 132 mm.).

Indice ophrio-mentonnier :

Moyenne : 101,51.
Maximum : 113,70.
Minimum : 104,68.

NEZ

Le nez des Ouolofs est souvent concave et quelquefois droit, mais non aplati. Ce sont de purs platirhiniens (D. haut. m. : 44 mm. ; D. larg. m. : 44 mm.).

Indice nasal :

Moyenne : 99,99.
Maximum : 107,50.
Minimum : 99,98.

(Dr Verneau : 91,26.)

Cette différence considérable que l'on constate entre ces moyennes provient, sans aucun doute, de la diversité du mode opératoire qui produit dans cette mesure délicate des écarts énormes.

YEUX

Les yeux des Ouolofs sont foncés et leur teinte se rapporte au numéro 1 du tableau chromatique. Mais, ainsi que l'a fait remarquer Verneau, l'iris est limité en dehors, chez quelques-uns, par un anneau d'un bleu sombre (n° 11 du tableau).

L'intervalle entre les yeux n'est pas très large.

(D. moy. bipalp. int : 33 mm. ; D. bipalp. ext. : 98 mm.)

Indice bipalpébral :

Moyenne : 33,67.
Maximum : 36,73.
Minimum : 33,27.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Ouolofs est d'un noir plus foncé que chez aucun des autres Sénégalais que nous avons étudiés. La plupart ont une teinte répondant aux numéros 42 à 43. Quelques-uns présentent une coloration voisine du ton chocolat, tandis que chez d'autres, on constate une teinte noir de fumée (n° 28) et mate qui rappelle celle des Mandingues.

Les cheveux et la barbe qui est rare sont foncés le plus souvent (n° 27) et sont crépus.

En résumé, les Ouolofs sont d'une taille élevée avec une tête volumineuse et allongée. Leur face est moyennement large, le nez est saillant et large. La couleur de leur peau est d'un noir mat très foncé.

Sérères.

Les Sérères, que l'on confond souvent avec les Ouolofs, habitent à peu près les mêmes régions, en effet, mais un peu plus au sud. Les six sujets que j'ai observés à Lyon auraient été enrôlés à Saint-Louis et semblent être originaires des environs.

TAILLE DEBOUT

D'après Verneau, les Sérères semblent l'emporter sur les Ouolofs pour la taille : la moyenne des treize hommes qu'il a étudiés atteint, en effet, 1 m. 74.

Les sujets de ma série n'arrivent pas si haut.

Moyenne : 1 m. 73.

Maximum : 1 m. 84.

Minimum : 1 m. 68.

(Deniker et Collignon : 1 m. 75 ; Dr Verneau : 1 m. 74.)

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre diffère peu de celui présenté par les Ouolofs.

Moyenne : 1 m. 82.
Maximum : 200.
Minimum : 171.

TÊTE

La tête est, comme celle des Ouolofs, haute et longue (D. moy. ant-post. : 190 mm., et transv. : 143 mm.). Ils sont donc, comme eux, des dolichocéphales.

Indice céphalique :

Moyenne : 74,48.
Maximum : 76,28.
Minimum : 72,08.

(Deniker et Collignon : 75,8 ; Dr Verneau : 75,3.)

FACE

La face est plus large que celle des Ouolofs (D. moy. bizig. : 146 mm. ; ophr.-ment. : 134 mm.).

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 108,95.
Maximum : 109,52.
Minimum : 97,79.

NEZ

Le nez est à peu près le même que celui des Ouolofs, mais il est plus large.

Indice nasal :

Moyenne : 102,38.
Maximum : 112,80.
Minimum : 97,79.

YEUX

Comme chez les Ouolofs, les yeux sont d'un noir foncé

(n° 1). Leur écartement est sensiblement le même (D. moy. bipalp. int. : 34 mm. ; D. bipalp. ext. : 99 mm.).

Indice bipalpébral :

Moyenne : 34,34.
Maximum : 36,56.
Minimum : 30,61.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Sérères est moins foncée que celle des Ouolofs, elle se rapproche de la teinte chocolat foncé (n° 28).

Les cheveux et la barbe sont toujours foncés et crépus.

On voit par ce qui précède que les Sérères doivent être rapprochés des Ouolofs par la plupart des caractères qu'ils présentent, sauf cependant pour la couleur de leur peau, qui les rattache plutôt à leurs voisins, les Mandingues.

Mandingue.

Cette race importante, qui paraît être aborigène et dont le berceau serait sur les bords du Djolibah et la montagne où il prend sa source, se subdivise en deux grandes familles : les Malenké et les Bambaras. On les rencontre à peu près purs sur les rives du Niger, sur celles du Bakoy et du Baffing, affluents du Sénégal. La famille des Sousous paraît pouvoir être rattachée également à la race mandingue, ainsi que quelques métis, les uns avec prédominance du sang de peuhl, les autres avec prédomninance de sang mandingue.

Les caractères ethnologiques et ethnographiques de ces populations ont été trop bien décrits par les Drs Tautin et Collomb pour que nous ayons à y revenir.

Nous ne nous occuperons donc ici que de leurs caractères physiques.

Malinké.

La nation des Malinké est constituée par un certain nombre de tribus, telles que celles des Diara, dans le Fouladougou et le Kita ; les Souro, dans le Kita ; les Keitas, dans le Bourée et le Ouasoulou. Leurs centres principaux sont Bafoulabé, Mongoulou, etc.

Tous les Malinké que j'ai étudiés sont de sexe masculin et sont âgés de dix-huit à trente ans (autant qu'il est possible de connaître l'âge d'un indigène). Ils sont, en partie, originaires de Kita.

TAILLE DEBOUT

Les Malinké que j'ai étudiés à Lyon sont de taille élevée.

Moyenne : 1 m. 72.
Maximum : 1 m. 75.
Minimum : 1 m. 70.

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse la taille de cinq unités.

Moyenne : 1 m. 77.
Maximum : 1 m. 86.
Minimum : 1 m. 75.

TÊTE

Les Malinké présentent une tête longue et moyennement étroite (D. ant.-post. moy. : 197 mm. ; D. transv. moy. : 140 mm.).

Indice céphalique :

Moyenne : 71,06.
Maximum : 77,66.
Minimum : 69,03.

Ce sont des dolichocéphales vrais.

FACE

La face des Malinké est haute et moyennement étroite (D. ophr.-ment. moy. : 133 mm. ; D. biz. moy. : 135 mm.).

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 101,50.
Maximum : 105,38.
Minimum : 95,03.

NEZ

Chez les Malinké, le nez est généralement concave et souvent droit, mais non aplati. Ce sont pourtant des platirhiniens (D. haut. moy. : 44 mm. ; D. larg. moy.: 43 mm.).

Indice nasal :

Moyenne : 97,70.
Maximum : 104,43.
Minimum : 91,30.

YEUX

Les yeux des Malinké sont d'un noir allant du numéro 1 au numéro 2.

Leur écartement est plus grand que celui que l'on constate chez les Ouolofs (D. bip. ext. moy. : 94 mm. ; D. bip. int. moy. : 34 mm.).

Indice bipalpébral :

Moyenne : 34,34.
Maximum : 37,79.
Minimum : 33.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Malinké oscille entre les numéros 42 et 43, c'est-à-dire que leur teinte est moins foncée que celle des Ouolofs.

Les cheveux, toujours laineux ou plutôt crépus, sont d'un brun variant du numéro 28 au numéro 34, qui domine du reste.

Bambaras.

Les Bambaras, appelés également Bamanos, habitent comme les Malinké sur le Niger. Leur position peut être facilement délimitée en prenant Bomako comme point de repère : on les trouve au nord et à l'ouest de ce point important, dans le petit et le grand Bélédougou, le Fadougou, le Karta, à l'est de l'empire de Ségou, en descendant le fleuve.

Les grands centres populeux des Bambaras sont : Gorée, dans le Guoy, entre Bakel et Kayes ; Nossambougou, Mourdia, Danofa, Bouamba, etc.

TAILLE DEBOUT

Les Bambaras sont en majorité de taille élevée, la moyenne dépasse celle des Malinké et même celle des Ouolofs.

Moyenne : 1 m. 75.
Maximum : 1 m. 80.
Minimum : 1 m. 68.

(Deniker et Collignon, quinze Bambaras : 1 m. 66.)

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse la taille de huit unités.

Moyenne : 1 m. 83.
Maximum : 1 m. 88.
Minimum : 1 m. 77.

TÊTE

La tête des Bambaras est plus longue que celle des Malinké et des Ouolofs (D. ant.-post. max. : 191 mm. ; D. transv. : 146 mm.).

Indice céphalique l. l. :

Moyenne : 76,44.
Maximum : 79,78.
Minimum : 73,96.

Ils sont donc sous-dolichocéphales.

(Deniker et Collignon, quinze Bambaras : 76,6.)

FACE

Chez les Bambaras, la face est haute et large (D. ophr.-ment. moy. : 135 mm. ; D. bizig. moy. : 139 mm.). Elle est donc plus large que celle des Malinké et des Ouolofs.

Indice aphrio-mentonnier :

Moyenne : 102,96.
Maximum : 101,48.
Minimum : 101,40.

NEZ

Le nez des Bambaras est plus large que long, généralement concave et souvent aplati (D. haut. : 45 mm. ; D. larg. : 46 mm.).

Indice nasal :

Moyenne : 109.
Maximum : 117,7.
Minimum : 93,75.

Ce sont donc des ultra-platirhiniens, qui surpassent en cela les Malinké et les Ouolofs.

YEUX

Les yeux des Bambaras sont d'un noir allant du numéro 1 au numéro 2.

Leur écartement est à peu près le même chez les Bambaras que chez les Malinké (D. bipalp. ext. : 100 mm. ; D. bipalp. int. : 34 mm.).

Indice bipalpébral :

Moyenne : 34.
Maximum : 37,50.
Minimum : 33.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Bambaras diffère peu de celle

des Malinké, c'est-à-dire qu'elle passe des numéros 27-28 au numéro 43. Cette teinte est noir de fumée avec un aspect mat.

Les cheveux, toujours laineux, sont d'un brun foncé se rapportant aux numéros 34-35, ainsi que la barbe, généralement clairsemée.

Soninké ou Sarakole.

Cette population est répandue dans toutes les parties du Soudan occidental. On la trouve en groupe peu nombreux généralement, surtout sur les deux rives du haut fleuve, entre Bakel et Bafoulabé, notamment à Bamako. Elle conserve, vis-à-vis de leurs voisins, une indépendance très grande.

Ses caractères ethnologiques et ethnographiques ont été étudiés et décrits par le Dr Quintau en 1881, par le Dr Tautin en 1888 et plus anciennement, en 1898, par Béranger-Feraud. Quatre Soninké seulement se trouvaient parmi les groupes que j'ai étudiés à Lyon. Ce sont des hommes adultes paraissant métissés de Foulah.

TAILLE DEBOUT

Les Soninké présentent, d'après les quatre sujets que j'ai étudiés, une taille semblable à celle des Malinké.

Moyenne : 1 m. 71.
Maximum : 1 m. 73.
Minimum : 1 m. 70.

(Deniker et Collignon, sept Soninké : 1 m. 66.)

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse la taille de sept unités.

Moyenne : 1 m. 79.
Maximum : 1 m. 80.
Minimum : 1 m. 74.

TÊTE

Comme les Bambaras, les Soninké sont dolichocéphales,

avec une tête haute et longue (D. ant.-post. : 192 mm. ; D. transv. : 147 mm.).

Indice céphalique l. l. :

Moyenne : 76,56.
Maximum : 77,83.
Minimum : 76,04.

(Deniker et Collignon, sept Soninké : 75.)

FACE

Chez les Soninké, la face est presque aussi haute que large. (D. ophr.-ment. : 132 mm. ; D. biz. : 134 mm.)

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 101,51.
Maximum : 101,53.
Minimum : 99,99.

NEZ

Les Soninké ne sont pas aussi platirhiniens que les Bambaras. Le nez est haut et modérément large, légèrement concave, mais non aplati (D. haut. : 50 mm. ; D. larg. : 45 mm.).

Indice nasal :

Moyenne : 90.
Maximum : 92.
Minimum : 88.

YEUX

Comparé à celui des autres Soudanais, l'indice bipalpébral de ces quatre Soninké est faible.

Les yeux sont modérément rapprochés.

Indice bipalpébral :

Moyenne : 30,93.
Maximum : 32.
Minimum : 30.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau de ce groupe est généralement plus

claire que celle de leurs voisins. Elle varie du numéro 43 au numéro 48. Cette teinte relativement claire des Soninké les rapproche des Foulah, avec lesquels il y a de nombreux mélanges, quoique, d'après le Dr Tautin, ils doivent appartenir, de par leur langue, aux Mandingues.

Les cheveux, toujours laineux, sont d'un brun foncé.

Sousou.

Cette population est répandue dans les régions des rivières sud du Soudan occidental, ou Guinée française, depuis le Riopongo jusqu'à la Mélacorée, et dans le sud du Fouta-Djalon. Ils sont, à l'est, en contact avec les Foulah.

L'ethnologie et l'ethnographie des Sousous ont été étudiées et décrites par le Dr P. Vigue, en 1890, et plus récemment par le lieutenant Louis Desplagnes (1).

Les onze Sousous que j'ai mesurés à Lyon venaient de Konakri et sont âgés de dix-huit à trente ans environ.

TAILLE DEBOUT

Ce groupe présente une taille élevée voisine de celle des Malinké et des Soninké.

Moyenne : 1 m. 72.
Maximum : 1 m. 76.
Minimum : 1 m. 70.

(Deniker et Collignon, soixante-quinze Sousous : 1 m. 69.)

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse de huit unités celui de la taille.

Moyenne : 1 m. 80.
Maximum : 1 m. 86.
Minimum : 1 m. 76.

(1) *Le Plateau central nigérien*, Paris, 1907, p. 130.

TÊTE

Les Sousous sont comme les Bambaras sous-dolichocéphales. Leur tête est peu élevée, mais leur largeur est grande. (D. ant-post. : 193 mm. ; D. transv. : 146 mm.) (1).

Indice céphalique l. l. :

Moyenne : 75,64.
Maximum : 81,82.
Minimum : 72,63.

(Deniker et Collignon, soixante-quinze Sousous : 76,4.)

FACE

La face est plus large et moins haute que celle des autres groupes appartenant à la famille mandingue (D. ophr.-ment. : 131 mm. ; D. biz. : 137 mm.).

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 104,57.
Maximum : 110,57.
Minimum : 98,56.

NEZ

Les Sousous ont le nez aussi large que haut et sont, par conséquent ultra-platyrhiniens, comme les Bambaras. Il est concave et souvent aplati (D. haut. : 43 mm. ; D. larg. : 44 mm.) (2).

Indice nasal :

Moyenne : 102,30.
Maximum : 113,93.
Minimum : 89,36.

YEUX

L'écartement des yeux est peu considérable chez ces nègres,

(1) Ind. céph. de trente-six Nouba : 75,40 ; de seize Forien : 75, et de quatre Bongo : 75,13. (In *Rech. Anthr. en Egypte*, 1904.)

(2) Ind. nas. m. de trente-six Nouba : 102,44, et de seize Forien : 104,76. (Loc. cit.)

certainement mêlés. Ils sont d'un noir passant du numéro 1 au numéro 2 (D. bipalp. ext. : 99 mm. ; D. bipalp. int. : 33 mm.).

Indice bipalpébral :

Moyenne : 33,33.
Maximum : 35,41.
Minimum : 30,61.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Sousous est, comme celle des Soninké, moins foncée que celle des autres Mandinques. Elle tire sur le brun chocolat et varie du numéro 34 au numéro 43.

Les cheveux, laineux ou crépus chez la plupart, sont cependant ondulés ou frisés chez six sujets.

Tout fait présumer que ce groupe a des affinités morphologiques avec les Foulah, leurs voisins.

Il résulte de l'exposé qui vient d'être fait des caractères morphologiques de trente-deux sujets mandingues — sept Malinké, dix Bambaras, quatre Soninké et onze Sousous — qu'ils peuvent être rangés dans la famille des Mandingues et que celle-ci est, au total, caractérisée de la manière suivante :

Taille : 1 m 73.
Maximum : 1 m. 80.
Minimum : 1 m, 68.

Grande envergure : 1 m. 80.
Maximum : 1 m. 88.
Minimum : 1 m. 74.

Indice céphalique : 75,13.
Maximum : 81,85.
Minimum : 69,03.

Indice facial : 103.
Maximum : 110,57.
Minimum : 95,03.

Indice nasal : 97,77.
Maximum : 117,07.
Minimum : 88.
Indice bipalpébral : 33,33.
Maximum : 37,99.
Minimum : 30.

Ce résumé vient confirmer l'opinion qui a fait réunir dans la famille mandingue ces divers groupes ethniques, malgré les quelques dissemblances, plus apparentes que réelles, qui existent entre eux.

Mossi.

Les Mossi, Morba de Moreba, habitent une région du Soudan central, au sud de la grande courbe du Niger, barrée à l'ouest par le Tombo, au nord-ouest par le Masiṃa, au nord-est par le Gandô, à l'est par le Gourma et au sud-est par le territoire non exploré des Ouakorés ou Ouangoras Mandingues.

Bien que divisés en un grand nombre de tribus entièrement indépendantes les unes des autres et ne subissant que pour la forme la suzeraineté du chef qui règne sur le pays, Ouôghodoghô, il n'en n'a pas moins été le plus puissant des royaumes païens de cette région qui ont résisté aux guerres des Sourhais et des Foulah. On les dit parents des gens du Tombo et du Gourma, autres petits royaumes du Haut-Niger. De nombreuses colonies de Mandingues et de Foulah épars au milieux d'eux ont dû métisser cette race.

Restés païens dans les campagnes, ils sont devenus musulmans dans les villes où la propagande étrangère est considérable.

Ils ignoraient encore, il y a quelque temps, l'usage des vêtements. Les sujets que j'ai étudiés portaient, pour la plupart, des tatouages en relief, par cicatrice, sur diverses parties du corps. L'un d'eux avait la face ornée de deux lignes concentriques espacées de 22 mm. et entre lesquelles se trouvait un

pointillé lenticulaire, tandis que deux autres lignes incurvées couraient de la base des oreilles au nez, en passant au-dessous des arcades zigomatiques. Il ne m'a pas été possible de photographier cet extraordinaire échantillon de l'art mossi.

Ce sont d'habiles commerçants qui suivent toutes les foires des pays environnants. Ils amènent de petits ânes vigoureux, chargés de noix de kola, de bandes de cotonnade, tissées dans leurs pays et d'objets en cuivre dus au travail de leurs mineurs et de leurs chaudronniers.

Les hommes que nous avons vu en France portaient presque tous des bracelets en cuivre ouverts assez lourds, atteignant parfois 3 à 400 grammes ; ils étaient ornés de décors géométriques rappelant ceux de l'âge du bronze européen.

Ceux qui commencent à se vêtir portent des chemises colorées et d'énormes chapeaux de paille du genre de ceux de certains Berbères du Sud-Algérien.

Cette population dont il n'a guère été parlé que par Barth, n'a jamais été étudiée, que je sache, au point de vue scientifique. Leur pays de Mossi et celui de Gourma, d'où viennent les sujets qu'il m'a été donné de mesurer est peu accessible et ils viennent peu à la côte.

Les mesures que j'ai relevées à Lyon sur quinze Mossi de Gourma sont tous adultes et du sexe masculin. Ce sont, je crois, les premières qui aient été prises sur des sujets de cette race.

TAILLE DEBOUT

Ces gens sont de taille élevée et de stature robuste.

Moyenne : 1 m. 73.
Maximum : 1 m. 80.
Minimum : 1 m. 66.

GRANDE ENVERGURE

Ce diamètre dépasse la taille de six unités.

Moyenne : 1 m. 79.
Maximum : 1 m. 89.
Minimum : 1 m. 65.

TÊTE

Les Mossi ont la tête longue et assez large (D. ant-post. : 191 mm. ; D. transv. : 144 mm.).

Ce sont des sous-dolichocéphales.

Indice céphalique l. l. :

Moyenne : 75,39.
Maximum : 79,78.
Minimum : 64,02.

FACE

La face est courte et large (D. ophr.-ment. : 125 mm. ; D. biz. : 138 mm.).

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 110,40.
Maximum : 112.
Minimum : 95,52.

NEZ

Généralement concave, le nez des Mossi est souvent aplati et presque aussi large que haut (D. haut. : 43 mm. ; D. larg. : 42 mm.).

Indice nasal :

Moyenne : 97,65.
Maximum : 110.
Minimum : 91,30.

YEUX

Les Mossi présentent des yeux assez écartés (D. bipalp. ext. : 100 mm. ; D. bipalp. int. : 34 mm.).

Indice bipalpébral :

Moyenne : 34.
Maximum : 35.
Minimum : 31.

Ce caractère rapproche les Mossi de la plupart des Séné-

galais, tandis que d'autres, tel que celui de leur couleur par exemple, les en séparent.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La peau des Mossi est moins foncée que celle des Mandingues ; elle est, en général, plutôt rougeâtre que noire, comme celle des Foulah. Chez huit sujets sur quinze, elle se rattache au numéro 43, quatre au numéro 42 et deux au numéro 28.

Leurs cheveux, presque toujours crépus, sont souvent ondulés ou frisés. La barbe, généralement clairsemée, se voit surtout au menton.

Il résulte des observations morphologiques et anthropométriques qui précèdent que ce peuple est fortement métissé de Foulah, auxquels ils se disent, du reste, apparentés.

L'un d'eux, parlant quelque peu le français, m'a dit que ses ancêtres prétendaient être originaires d'une région très lointaine du côté du soleil levant, « peut-être celle du Haut-Nil » ? A la vue d'une photographie de Nubien que je lui montrai, il m'a affirmé reconnaître l'un de ses parents !

Foulah.

Cette importante population, appelée également Foulbé, Poul, Poulo, Poular, Peulh et Fellata, par les Kanouri, habite les vastes régions qui s'étendent de l'océan Atlantique jusqu'aux approches du Chari.

Les Foulah ont fondé un certain nombre de centres de dominations ou d'Etats, tels que ceux du Fouta-Toro, du Fouta-Djalon et du Massina.

Depuis Barth, nombre de voyageurs tels que Caillié, Clapperton, Mollien et Faidherbe entre autres, ont étudié cette race au point de vue ethnologique ou ethnographique (1).

(1) Une bibliographie a été donnée des Foulah par MM. Deniker et Laloy dans leur article de 1890 de *l'Anthropologie*, p. 260.

De Crozals a consacré aux Peulhs une monographie ethnologique des plus complètes (1).

Les premières recherches anthropométriques qui ont été entreprises ou opérées sur cette race sont celles du Dr Collomb, en 1885, sur quatre sujets purs et sur vingt-deux métis, qu'il nomme Markas (2).

Ce n'est guère qu'en 1895 que nous voyons MM. Deniker et Collignon mesurer, à Paris, huit Foulah, de Cayor, et, en 1896, trois hommes et cinq femmes à Rouen (3).

Ces deux anthropologistes ont, de plus, mesuré trente-six sujets mâles, au point de vue seul de la taille.

Mes observations personnelles portent sur un total de cinquante-deux individus, dont treize femmes, provenant de trois séries différentes : 1re celle de Tripoli : dix sujets ; 2e celle de Paris : trente sujets ; 3e celle de Lyon : douze sujets.

L'étude parallèle que je donne ici de ces trois séries montre des variations dues, en partie, à leurs habitats ou leur provenance. Les sujets de la première série sont originaires du Sokoto, tandis que ceux des deux autres viennent soit du Cayor, soit du Fouta-Djalon.

TAILLE DEBOUT

Les Foulah sont d'une taille au-dessus de la moyenne chez les hommes et au-dessous chez les femmes.

1re série.	*3e série.*
Moyenne 1 m. 64.	Moyenne : 1 m. 62.
Maximum : 1 m. 70.	Maximum : 1 m. 78.
Minimum : 1 m. 50.	Minimum : 1 m. 58.

(1) *Les Peulhs*, étude d'ethnologie africaine, in-8°, Paris, Maisonneuve, 1883.

Plus récemment (1907), le lieutenant Louis Desplagnes a parlé de l'origine des Foulah dans son ouvrage *le Plateau nigérien* (loc. cit., p. 118 et suivantes) et en donne de nombreuses photographies.

(2) *Bulletin Soc. Anthr.*, Lyon, 1885.

(3) Notes manuscrites.

2e série H.	2e série F.
Moyenne : 1 m. 67.	Moyenne : 1 m. 58.
Maximum : 1 m. 80.	Maximum : 1 m. 70.
Minimum : 1 m. 52.	Minimum : 1 m. 50.

(Deniker et Collignon, vingt H. : 1 m. 71 ; trente H. : 1 m. 76 ; cinq F. : 1 m. 61.)

GRANDE ENVERGURE

1re série.	3e série.
Moyenne : 1 m. 70.	Moyenne : 1 m. 77.
Maximum : 1 m. 78.	Maximum : 1 m. 85.
Minimum : 1 m. 62.	Minimum : 1 m. 70.

TÊTE

La tête des Foulah est, en général, élevée et longue.

Indice céphalique l. l. :

1re série.	3e série.
Moyenne : 73,84.	Moyenne : 72, 54.
Maximum : 81,14.	Maximum : 94,12.
Minimum : 73.	Minimum : 82,19.

2e série H.	2e série F.
Moyenne : 74,43.	Moyenne : 75,27.
Maximum : 78,64.	Maximum : 78,65.
Minimum : 66,60.	Minimum : 71,27.

(Deniker et Collignon, dix-sept H. : 77 ; cinq F. : 74,6.)

FACE

La face des Foulah est plus étroite que celle de la plupart des Ouolofs et Mandingues.

Indice facial ophrio-mentonnier :

1re série.	3e série.
Moyenne : 106,50.	Moyenne : 98,54.
Maximum : 112,29.	Maximum : 112,30.
Minimum : 97,60.	Minimum : 82,35.
D. ophr.-ment. moyen. 133 mm ; D. bizig. moyen. 131 mm.	D. ophr.-ment. moyen. 137 mm.; D. bizig moyen. 135 mm.

2e série H.	2e série F.
Moyenne : 105,55.	Moyenne : 106,55.
Maximum : 118,25.	Maximum : 115,25.
Minimum : 97,77.	Minimum : 97,63.
D. ophr.-ment. moyen. 136 mm.; D. bizig. moyen. 133 mm.	D. ophr.-ment. moyen. 132 mm.; D. bizig. moyen. 130 mm.

NEZ

Chez les Foulah, qui ne sont pas trop métissés de Mandingues, le nez est moins large et moins concave aussi, notamment chez les femmes.

Indice nasal :

1re série.
Moyenne : 88,37.
Maximum : 102,26.
Minimum : 73,91.
D. haut m. 43 mm.; D. larg. 38 mm.

3e série.
Moyenne : 98,54.
Maximum : 106,95.
Minimum : 76.
D. haut. m. 48 mm.; D. larg. m. 44 mm.

2e série H.
Moyenne : 100.
Maximum : 113,90.
Minimum : 84,44.
D. haut. m. 42 mm.; D. larg. m. 42 mm.

2e série F.
Moyenne : 95.
Maximum : 104,88.
Minimum : 83,33.
D. haut. m. 40 mm.; D. larg. m. 38 mm

YEUX

Les yeux des Foulah, toujours foncés (nos 1 à 2) avec un iris d'un jaune brun foncé, sont modérément écartés dans les mêmes proportions que celles que l'on constate pour le nez.

Indice bipalpébral :

1re série.
Moyenne : 32.
Maximum : 36.
Minimum : 30,60.
D. bipalp. ext. moyen. 100 mm.
D. bipalp. int. moyen. 32 mm.

3e série.
Moyenne : 32,32.
Maximum : 35.
Minimum : 31.
D. bipalp. ext. moyen. 99 mm.
D. bipalp. ext. moyen. 32 mm.

2e série H.
Moyenne : 32,32.
Maximum : 37.
Minimum : 28.
D. bipalp. ext. moyen. 99 mm.
D. bipalp. int. moyen. 32 mm.

2e série F.
Moyenne : 33,33.
Maximum : 38.
Minimum : 28,76.
D. bipalp. ext. moyen. 99 mm.
D. bipalp. int. moyen. 33 mm.

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau des Foulah n'est pas noire lorsqu'ils sont purs, elle est plutôt rouge cuivre ou chocolat clair et se rattache au numéro 28, passant parfois aux numéros 29 ou 46. C'est la teinte que l'on rencontre chez les Bedjah, du Haut-Nil (1), chez nombre de Berbères des oasis saharien-

(1) *Recherches anthropologiques en Egypte*, Lyon, 1904.

nes (1) et chez certaines tribus du Tibesti. Ils peuvent donc être rapprochés, à ce point de vue, des *El-Akmar* « les rouges » des plaines du Señaar, ainsi que des Bongo.

Les cheveux, le plus souvent crépus, plutôt que laineux, sont d'un brun foncé avec des reflets verdâtres. La barbe, clairsemée et noire, est rarement portée.

Les femmes que l'on a vues au Jardin d'acclimatation de Paris portaient les cheveux en forme de cimier de casque, soutenus par du crin et ornés de grosses épingles à tête d'ambre jaune.

D'après les observations de Galliéni, les femmes foulah porteraient les cheveux en tresses, retenues par des ornements d'or et de verroterie. Ce seraient les femmes kassonké qui les porteraient en cimier de casques. Les individus que nous avons étudiés à Paris seraient donc ou des femmes kassonké ou des Fouah ayant emprunté aux Kassonké cette manière élégante et riche de se coiffer.

Si, après avoir décrit séparément les caractères anthropométriques de nos trois séries de Foulah, qui constituent un ensemble de cinquante-deux sujets, nous établissons les moyennes générales de chacun des indices que nous avons calculés d'après nos mensurations, nous obtenons les résultats suivants :

Taille, moyenne : 1 m. 67.

Série de Tripoli : 1 m. 62.
— de Lyon : 1 m. 72.
— H. de Paris : 1 m. 67.
— F. de Paris : 1 m. 58.

Grande envergure, moyenne : 1 m. 76.

Série de Tripoli : 1 m. 70.
— de Lyon : 1 m. 71.
— H. de Paris : 1 m. 76.
— F. de Paris : 1 m. 64.

(1) *Recherches anthropologiques dans la Berbarie orientale* Lyon 1913.

Indice céphalique, l. l., moyenne : 74,21.

Série de Tripoli : 78,60.
— de Lyon : 72,34.
— H. de Paris : 73,43.
— F. de Paris : 75,17.

Indice facial ophrio-mentonnier, moyenne : 103,93.

Série de Tripoli : 106,50.
— de Lyon : 98,54.
— H. de Paris : 105,55.
— F. de Paris : 106,55.

Indice nasal, moyenne : 100.

Série de Tripoli : 88,37.
— de Lyon : 91,61.
— H. de Paris : 100.
— F. de Paris : 95.

Indice bipalpébral, moyenne : 32,32.

Série de Tripoli : 32.
— de Lyon : 32,32.
— H. de Paris : 32,33.
— F. de Paris : 33,33.

Si, maintenant, nous comparons ces mêmes indices relevés chez des peuples qui passent pour être apparentés avec les Foulah, tels que les Bédjah, en particulier, on verra que, malgré les dissemblances de ces indices, les affinités qui rapprochent ces peuples sont fort grandes.

On trouve en effet pour cinquante-deux Foulah et deux cent soixante et un Bédjah :

Taille :

Foulah : 1 m. 67. — Bédjah : 1 m. 65.

Indice céphalique :

Foulah : 74,21. — Bédjah : 76,88.

Indice facial :

Foulah : 103,93. — Bédjah : 102,40.

Indice nasal :

Foulah : 100. — Bédja : 92,22.

Indice bipalpéral :

Foulah : 32,32. — Bédjah : 31,95.

Ces dissemblances plus apparentes que réelles ne doivent pas nous surprendre ni infirmer les liens de parentés que d'autres caractères ont permis d'établir entre les Peuhls du Soudan occidental, ceux du Soudan central et les Bédjah du Soudan oriental, les régions du Nil et des oasis sahariennes.

On doit observer, du reste, qu'il existe entre les trois séries que nous avons étudiées, des dissemblances encore plus grandes que celles que l'on constate entre les Foulah et les Bédjah, lesquelles sont dues aux métissages multiples qu'ils ont subis.

Quant aux rapports inconstestables qui relient ces populations, ils portent :

1° Sur la couleur de leur peau qui n'est pas noire mais rougeâtre ;

2° Sur la nature de leurs cheveux qui ne sont pas laineux ;

3° Sur leurs indices principaux qui ne diffèrent souvent que de quelques millimètres ;

4° Sur de nombreux caractères ethnologiques et ethnographiques qui leur sont communs.

Toucouleurs.

On désigne, au Sénégal, sous le nom de Toucouleurs, les métis des Foulah et des Soudanais divers dans lesquels le sang noir domine.

Au point de vue moral comme au point de vue physique, cette race hybride réunit les qualités et les défauts des types ethniques dont elle descend. Les variations individuelles nombreuses que l'on rencontre chez ces gens peuvent les rattacher tantôt aux Ouolofs, tantôt aux Mandingues ou aux Sara-

kolé, suivant qu'ils sont issus de l'union de l'une de ces races avec les Foulah.

Les premiers habitent, de préférence, le Toro, tandis que les seconds vivent plutôt dans le Haut-Sénégal. Leur centre principal est le Fouta.

Caillé, Raffenel et surtout Faidherbe ont donné des renseignements ethnologiques et etnographiques du plus haut intérêt sur cette population métis. Parmi ses caractères moraux, on ne saurait oublier ce trait propre aux peuples de sang-mêlé, une aversion et un mépris marqués pour les noirs dont ils sont sortis, pour une large part. Ils se croient même supérieurs à tous les peuples de l'Afrique.

J'ai mesuré, en 1914, neuf Toucouleurs — quatre à l'Exposition de Lyon et cinq dans les hôpitaux de la région.

Je n'ai pas d'autres indications sur leurs origines que celle de Dakar, lieu de leur enrôlement.

TAILLE DEBOUT

Les Toucouleurs sont, en général, d'une taille élevée, se rapprochant de celle de nos Ouolofs.

Moyenne : 1 m. 73.
Maximum : 1 m. 76.
Minimum : 1 m. 69.

(Dr Collomb, quatre sujets : 1 m. 68 ; Deniker et Laloy, trente sujets : 1 m. 72.)

GRANDE ENVERGURE

Moyenne : 1 m. 75.
Maximum : 1 m. 80.
Minimum : 1 m. 73.

TÊTE

La tête est aussi longue que chez les autres Soudanais que nous avons étudiés précédemment, ce sont des dolichocéphales.

Indice céphalique, l. l. :

Moyenne : 74,21
Maximum : 75,59.
Minimum : 73,30.

(D. ant.-post. moy. 190 mm. ; D. transv. moy. 141 mm.)
(Deniker et Laloy, trente sujets : 73,8.)

FACE

Chez les Toucouleurs la face est un peu moins large que chez les Ouolofs ou les Mandingues.

Indice facial ophrio-mentonnier :

Moyenne : 102,14.
Maximum : 101,40.
Minimum : 102,85.

(D. ophr.-ment. moy. 140 mm. ; D. bizig. moy. 143 mm.)

NEZ

Le nez est souvent droit, saillant et rarement concave ou aplati.

Indice nasal :

Moyenne : 100.
Maximum : 102,38.
Minimum : 95,43.

(D. haut. moy. 42 mm. ; D. larg. moy. 42.)
(Deniker et Laloy, trente sujets : 99,9.)

YEUX

La couleur des yeux est des plus foncées avec un iris marron. Leur écartement est celui de la plupart des autres Soudanais.

Indice bipalpébral :

Moyenne : 36,65.
Maximum : 34.
Minimum : 33.

(D. bipalp. int. moy. 98 mm. ; D. bipalp. ext. moy. 32 mm.)

FORME ET COULEURS DES TÉGUMENTS

La couleur de la peau peut compter, en général, parmi les plus foncées et répond au numéro 48.

On doit reconnaître que chez quelques-uns cette nuance est plus claire et se rapproche de celle des Foulah, c'est-à-dire de la teinte cuivrée.

Les cheveux, toujours laineux et crépus, sont châtain foncé numéro 34. La barbe est un peu moins clairsemée que chez les gens des groupes précédents.

Il ressort de mes observations personnelles et de celles de mes devanciers que les Toucouleurs, peuple hybride, doivent être rattachés aux Foulah par plus d'un caractère somatique, bien que quelques-uns, comme la couleur de la peau et la forme de leurs cheveux, les rapprochent davantage des Ouolofs et des Mandingues.

Les traditions de cette population, recueillies par les voyageurs, notamment Raffenel, qui en fait, du reste, une branche de cette grande race des Foulah, viennent à l'appui de cette opinion.

En comparant les indices des Toucouleurs avec ceux des Foulah on trouve une confirmation de ce fait important à moins qu'une partie des gens que l'on a soumis à Lyon et à Paris à l'examen des anthropologistes appartiennent plutôt aux Toucouleurs qu'aux Foulah.

Arrivé au terme de cette contribution à l'étude des Soudanais occidentaux, quelques conclusions générales s'imposent :

1° Dans leur ensemble, tous les groupes ethniques de Soudanais que nous avons étudiés, moins les Foulah et peut-être les Mossi, présentent entre eux un air de famille incontestable. Tous sont d'une taille élevée ; dolichocéphales ou sous-dolichocéphales avec un nez saillant ou concave, modérément large, quelque fois aplati. Tous ont la peau foncée, souvent mate. Les yeux sont, chez tous, beaucoup plus écartés que chez

les races blanches. Les cheveux sont uniformément laineux ou crépus. Ce sont aussi les mêmes caractères que j'ai trouvés chez la plupart des Soudanais orientaux.

2° Le nombre des Soudanais occidentaux observés jusqu'à ce jour est encore trop peu considérable, quoique déjà important (trois cent cinquante sujets environ) pour permettre d'établir, d'une façon définitive, des types ethniques précis dans cette masse énorme de nègres qui occupe cette immense contrée de l'Afrique occidentale et que, il faut le reconnaître, à part quelques exceptions, les anthropologistes n'ont pu étudier qu'en dehors de leur pays.

La séance est levée à 6 h. 1/4.

L'un des secrétaires,

Cl. Roux.

Lyon. — Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 75988